

Paris, 19 janvier 2015

Objet: Partenariat entre le Forum Français pour la Sécurité Urbaine et l'Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille

Considérant que:

- le partenariat entre les collectivités locales et les acteurs de la Justice est une dimension importante de la prévention de la délinquance et de la récidive en favorisant le développement de mesures éducatives et l'insertion des mineurs condamnés ou ayant été condamnés dans la communauté
- le fonctionnement des collectivités locales est trop peu connu des acteurs du monde judiciaire et que celui de la Justice est insuffisamment connu des élus locaux
- les acteurs de la Justice souhaitent disposer d'une meilleure connaissance du territoire de leur juridiction
- les collectivités locales sont en demande d'échanges d'informations plus réguliers avec le monde judiciaire pour adapter leurs politiques publiques mais également pour répondre aux questionnements de la population avec pédagogie.

Le Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU) et l'Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille confirment par la présente leur intention d'engager un partenariat dont les objectifs sont d'améliorer la connaissance réciproque des collectivités locales et des acteurs de la Justice des mineurs, de développer les actions partenariales locales, de partager leurs connaissances des problématiques liées à la délinquance juvénile.

Ce partenariat pourrait prendre les formes suivantes:

- Rencontres locales villes-Justice.
Le FFSU et l'AFMJF mettront en relation les magistrats et les élus d'une juridiction et les accompagneront dans l'élaboration d'un programme de rencontre visant à favoriser l'interconnaissance pour construire un partenariat.
Ces rencontres pourraient prendre la forme d'une demi-journée au Tribunal de présentation aux élus du fonctionnement de la Justice des mineurs puis d'une deuxième journée de visite du territoire organisée par la collectivité locale pour les acteurs du monde judiciaire avec une présentation des dispositifs de prévention et d'éducation et du fonctionnement des collectivités locales.
- Interventions lors des événements organisés par chacun des partenaires (colloques, formations...)
- Événements co-organisés tels que des colloques
- Echanges européens grâce au réseau du Forum européen pour la sécurité urbaine
- Participation à des réunions de travail sur des thématiques communes: prévention de la récidive, radicalisation, co-éducation...

Chaque partenaire mobilisera ses propres moyens pour la mise en œuvre des actions et pourra faire état de cette collaboration.

Marie Pierre Hourcade
Présidente
Association Française des Magistrats de la
Jeunesse et de la Famille



Roger Vicot
Président du FFSU
Maire de Lomme
Vice-président du Conseil Général du Nord